

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE ABDERRAHMANE MIRA-BEJAIA
Faculté des Sciences Humaines et Sociales



Colloque international
Appel à communications

**Polarisation et enjeux des mouvements migratoires entre les deux rives
de la méditerranée**
Europe, Maghreb et Afrique subsaharienne

Béjaïa, du 17 au 19 avril 2012
Campus d'Aboudaou
Université Abderrahmane-Mira, Bejaïa

Dans un contexte de crise mondiale accentuée par des enjeux politiques que vivent certains pays du Maghreb et d'Afrique subsaharienne, les pays du Nord, en particulier européens, ont pris des mesures politiques et économiques dans la perspective de faire face aux flux des mouvements migratoires venus du Sud.

Si les études sociologiques se sont toujours intéressées à la migration en tant que phénomène universel, dont l'interprétation de son ampleur est annoncée par les pays dominants comme une menace d'instabilité économique, sociale et politique (Z. Bauman. *Le coût humain de la mondialisation*), nous devons nous interroger aujourd'hui sur les raisons politiques et économiques des mouvements des populations fuyant des pays vivant une instabilité imprévisible et dépassés par la croissance démographique de leurs jeunessees. Une population juvénile parfois fortement diplômées mais, par défaut du chômage, est souvent tentée par la mobilité internationale. Si le Maroc est classé le douzième pays pourvoyeur d'immigrés au monde, le Conseil national économique et social (CNES) en l'Algérie estime la fuite des cerveaux, entre 1994 et 2006, à 71.500 diplômés universitaires. Ce déficit de cadres et d'intellectuels a causé à l'Algérie un préjudice financier considérable évalué, entre 1992 et 1994, à 40 milliards de dollars. Selon l'UNESCO, plus de 30 000 africains titulaires d'un diplôme de 3^{ème} cycle universitaire vivaient en dehors du continent et 25 000 boursiers africains venus faire leurs études dans les pays de l'Union Européenne n'ont pas regagné leurs pays d'origine.

C'est ainsi qu'au départ du Maghreb ou d'Afrique subsaharienne, l'aventure migratoire prend actuellement une autre dimension qui sort du contexte de l'époque, où l'émigration était ouvrière (G. NOIRIEL, Longwy : *immigrés et prolétaires 1880-1980*), pour entraîner des catégories sociales différentes s'engageant dans le chemin de la fuite qui amène parfois à la voie de l'incertitude et de l'illusion.

Le phénomène devient d'autant plus crucial lorsqu'il s'agit des cadres, étudiants, médecins ou femmes avec ou sans enfants. Ces candidats intègrent parfois des réseaux de passeurs exerçant dans la clandestinité institutionnelle et défiant tout ce qui est réglementé par la loi nationale et internationale (S. Laàcher, *Le peuple des clandestins*). Certains pays comme l'Algérie, le Maroc ou la Tunisie qui étaient des pays de départ pendant et après la période coloniale (A. Zehraoui, *L'immigration : de l'homme seul à la famille*), sont devenus actuellement des pays de transit pour les émigrés clandestins d'Afrique subsaharienne, partant vers la France ou vers d'autres pays d'Europe.

Mobilisés collectivement contre les mouvements des migrations illégales, les pays du Nord optent actuellement pour l'instauration de politiques restrictives, renforcées par la mise en place de moyens humains et matériels dont le seul but est de mettre fin aux différentes tentatives des candidats à l'émigration qui cherchent à gagner l'Europe (C. De Wenden et J. Costa-Lascoux, *Logiques d'Etats et immigrations*). Face à cette stratégie restrictive renforcée par l'instauration du « Pacte européen sur l'immigration et l'asile », adopté en octobre 2008 par le Conseil Européen, certains pays du Sud ont voté, de leur côté, des lois condamnant les candidats tentés par l'émigration illégale.

Ces mesures juridiques et politiques pénalisantes vont-elles empêcher les candidats aventuriers de quitter leur pays d'origine dans l'espoir de retrouver une vie meilleure ailleurs ? Les pays du Sud possèdent-ils les moyens de retenir leurs jeunes désespérés et tentés par l'émigration ?

En dépit de ces multiples tentatives d'arrêt des mouvements migratoires entre les deux rives, certains candidats réussissent à rejoindre les côtes européennes. Arrivés sur le sol du vieux continent, ils sont nombreux celles et ceux qui se trouvent soumis à l'ordre de la clandestinité et contraints de se loger dans des taudis, acceptant d'exercer des activités précaires, au détriment de leur santé. D'autant plus qu'ils sont quotidiennement exposés à la propagande médiatique et à la persécution policière de la société d'accueil ; une situation d'instabilité institutionnelle et sociale qui fait de cette population un enjeu de surenchère politique opposant leur pays de départ à celui de leur installation (A. Sayad, *La double absence*).

Au travers de cette logique d'opposition Nord-Sud, de quels types de migrations peut-on donc débattre dans ce colloque pour définir la nature et la dynamique des mouvements entre les deux rives de la méditerranée ?

Les objectifs du colloque

- I- Pendant ce colloque, nous serons amenés à s'interroger sur les raisons économiques, culturelles, politiques et sociales et leur impact sur les différents mouvements migratoires entre les pays du Sud et ceux du Nord de la méditerranée. Nous cherchons à comprendre les enjeux et la nature de cette nouvelle migration aventurière, d'un pays maghrébin ou subsaharien vers l'Europe, ainsi que la particularité des relations internationales entre deux zones politiquement, culturellement, économiquement et géographiquement différentes.
- II- Si le phénomène de l'émigration/immigration interpelle aujourd'hui les gouvernements et les différentes institutions internationales, il est temps pour les chercheurs de comprendre l'alternative de négociation qui pourrait associer les acteurs des deux zones situées, de part et d'autre, de la rive méditerranéenne. Est-il donc nécessaire que ces pays entreprennent des politiques autour d'un pacte épargnant les populations déplacées des mesures de restriction et d'expulsions, pratiquées par les pays du Nord sans considération au droit d'Asile et à la survie.
- III- Dans un contexte international de domination et d'aliénation, il devient primordial pour les universitaires, les chercheurs et les spécialistes de s'interroger sur les mobiles et les stratégies d'échec ou de promotions sociale et économique chez les candidats à l'émigration, particulièrement jeunes, et dont la perspective est de retrouver une vie meilleure ailleurs. Il faudrait donc s'interroger sur la place qu'occuperait cette population juvénile dans les mesures politiques prises, à son égard, par les pays du Nord.
- IV- En dépit de la crise mondiale, les pays du Nord continuent-ils à s'intéresser à la sélection des diplômés du Sud. Cependant, sur quels critères ces diplômés sont-ils sélectionnés par rapport à leurs homologues non diplômés et précaires ? Cette sélection ne provoquera-t-elle pas un déficit scientifique et économique dans les pays d'origine ?

Les Axes du colloque :

Axe 1 : Mouvements migratoires et mise en perspective historique

Si les mouvements migratoires s'inscrivent dans un processus sociohistorique, il est nécessaire pour la recherche et la communauté scientifique de comprendre l'actualité migratoire et son rapport avec l'histoire des pays du Maghreb et d'Afrique subsaharienne, ceci afin de bien situer les ambitions et les perspectives, depuis cette dernière décennie, des personnes déplacées vers les anciennes colonies.

Cette mobilité internationale s'inscrit dans un contexte de crise et de domination géopolitique, les mutations économiques et sociopolitiques incitent aujourd'hui les pays des deux rives de la méditerranée à la mise en place des dispositifs juridiques et politiques, contraignant toute initiative migratoire. Le rôle de la recherche est de se pencher sur les différentes tentatives migratoires, particulièrement des jeunes, distinctement diplômés et victimes des décisions restrictives prises à leur égard. La situation devient alors paradoxale lorsque les candidats à l'émigration empruntent des voies clandestines vers des pays où les perspectives d'accueil et d'installation sont généralement illusoire.

Axe 2: La Méditerranée : enjeux socio-économiques et politiques migratoires

Les immigrés maghrébins et Afro-subahariens font aujourd'hui objet d'enjeux de campagnes médiatiques et politiques entre les deux rives. Cette situation est en rapport avec la crise économique mondiale, l'instabilité et l'insécurité que vivent certains pays du Sud, et dont les candidats à l'émigration sont souvent tentés par l'aventure vers l'Europe. La menace des flux migratoires a accentué les campagnes d'expulsions qu'appliquent les politiques européennes dans le traitement des stratégies et des dynamiques migratoires. La politique de discrimination et de stigmatisation à l'égard des nouveaux immigrés, demandeurs d'asile ou clandestins a développé une certaine culture des pratiques discrétionnaires, renvoyant ces populations à leur condition d'étrangeté, sans aucune considération à leur situation humaine, psychologique ou juridique parfois déplorable.

Axe 3 : Actualités migratoires : quelles motivations, quelles pratiques ?

De plus de l'enfermement des pays du Nord, les émigrés venant des pays du Sud, en particulier d'Algérie, se trouvent confrontés dans leur parcours migratoire à la politique restrictive européenne s'opposant à toute éventuelle installation ou perspective de citoyenneté. Dès lors, le quotidien existentiel des émigrés/immigrés est devenu objet de dénonciation, de sectarisme, voire de racialisation des politiques élaborées, interpellant les Sciences sociales d'engager une analyse critique de fond sur la motivation et la place des candidats à l'émigration dans le champ de la pensée politique et scientifique. Les campagnes de discrimination et de rejet sont généralement soutenues par des appréhensions subjectives d'ethnicisation ou de communautarisme sectaire, accentuant le fossé opposant paradoxalement les minorités à la communauté nationale. L'instrumentalisation médiatique et politique des discours « nationalistes » remet en cause aujourd'hui les fondements républicains d'égalité et d'intégration des immigrés dans certains pays d'Europe. A ce sujet, l'actualisation de ces questions invite les chercheurs et les spécialistes à se pencher sur les raisons de la fragmentation des sociétés du Nord dont les traditions d'accueil s'opposent actuellement aux principes de solidarité et de cohésion nationale.

Calendrier :

- Les résumés des communications proposées devraient être envoyés au plus tard le 11 février 2012.
- Évaluation des résumés par le Comité scientifique du 11 au 28 février 2012.
- La confirmation parviendra aux participants le 08 mars 2012.

- Le dernier délai de l'envoi des communications (20 000 à 30 000 signes) est le 25 mars 2012.
- Date du colloque du 17 au 19 avril 2012.
- La langue du colloque est le français.

Proposition des communications :

Pour chaque proposition de communication, le texte devra comporter :

- Les coordonnées personnelles et l'affiliation institutionnelle de l'auteur.
- Le titre de la communication,
- Un résumé de 3 500, caractères et espaces compris,
- Le texte devrait être saisi en format WORD avec la police Times New Roman,
- L'inscription dans l'un des 3 axes proposés.

Contact :

Vous envoyez vos résumés aux adresses suivantes :

Axe 1 : colloquentreles2rives@gmail.com

Axe 2 : colloquentreles2rives1@gmail.com

Axe 3-: colloquentreles2rives2@gmail.com

Comité scientifique :

BERRETIMA Abdel-Halim, Maître de conférences en sociologie, Université de Béjaïa, IRIS, Paris

BESSIN Marc, Chargé de recherche au CNRS, IRIS/EHESS, Paris

BLANC Maurice, Professeur Émérite de sociologie, Université de Strasbourg

CAUSER Jean-Yves, Maître de conférences en sociologie, Université de Haute-Alsace, Laboratoire du C3s (Université de Franche-Comté)

DE SAINT-MARTIN Monique, Directrice d'études, EHESS, IRIS, Paris

FERRADJI Mohamed Akli, Maître de conférences en sociologie, Université de Béjaïa

FERREOL Gilles, Professeur de sociologie, Université de Franche-Comté, Laboratoire C3S (Culture, Sport, Santé, Société)

GALLORO Piero-Dominique, Maître de conférences en sociologie, Université de Metz .

HAMMOUCHE Abdelhafid, Professeur de sociologie, Université de Lille

HILY Marina, Chargée de recherche au CNRS, Paris

IKIOUAN Mourad, Maître de conférences en STAPS, Université de Béjaïa

KAID-TLILANE Nouara, Professeure d'économie de la santé, Université de Béjaïa

KERN Francis, Professeur d'économie, Université de Strasbourg

LAACHER Smaïn, Sociologue, CEMES/EHESS, Paris

LANANE Massika, Maître de conférences en sociologie, Université de Béjaïa

MAKHLOUFI Abdelouahab, Maître de conférences en Sciences de la communication et de l'information, Université de Béjaïa

MAMONTOFF Anne-Marie, Professeure de sociologie, Université de Perpignan

MERLE Isabelle, Chargée de recherche au CNRS, IRIS, Paris

NOIRIEL Gérard, Directeur d'études, EHESS/IRIS, Paris

OLIVE-LECLERC Michèle, Chargée de recherche au CNRS/IRIS, Paris

OUATMANI Settar, Maître de conférences en Histoire, Université de Béjaïa

PERRET Jannine, Directrice d'études, EHESS, Paris

YACINE Tasaadit, Directrice d'études, EHESS, Paris

ZAABAR Salim, Maître de conférences en STAPS, Université de Béjaïa.

ZEHRAOUI Ahsène Sociologue, LISE/CNRS/CNAM, Paris

ZEMMOUR Zine-eddine, Maître de conférences en sociologie, Université d'Oran

Comité d'organisation :

Présidents d'honneur :

Pr. MERABET Djoudi, Recteur de l'Université A-M, Béjaïa

Pr. KAID-TLILANE Nouara, Doyenne de la Faculté des Sciences Humaines et sociales

Président du colloque :

BERRETIMA Abdel-Halim, Maître de conférences en sociologie, Université de Béjaïa, IRIS, Paris

Contact : aberretima@yahoo.com

Les membres du comité d'organisation :

ALLOUANE Farida, Maître-assistante en sociologie, (Université de Béjaïa).

AMOUR Moustapha, Maître-assistant en sociologie, Université de Béjaïa)

BAA-BOUZID Saliha, Maître-assistante en psychologie (Université de Béjaïa).

BESSAI Rachid, Maître-assistant en sociologie, (Université de Béjaïa).

BEZZI Nacer, Maître de conférences en Chimie, (Université de Béjaïa).

BENKERROU Fiadh, Maître-assistant en psychologie, (Université de Béjaïa).

BOURBET Salima, Ingénieure, chargée des projets internationaux

DJADDA Mahmoud, Maître-assistant en sociologie, (Université de Béjaïa).

HADERBACHE Bachir, Maître-assistant en sociologie, (Université de Béjaïa).

JEFFAL Mokrane, Maître-assistant en psychologie, (Université de Béjaïa).

KHALED Warda, Maître-assistante en Sciences de la communication et de l'information, (Université de Béjaïa).

LANANE Massika, Maître de conférences en sociologie (Université de Béjaïa)

MAHMOUDI Yasmina, Administratrice

MAKHLOUFI Abdelouahab, Maître de conférences en Sciences de la communication et de l'information, (Université de Béjaïa).

MEBARKI Myriam, Administratrice

MERAH Aïssa, Maître-assistant en Sciences de la communication et de l'information, (Université de Béjaïa).

MENDI Yacine Secrétaire Général de la Faculté des Sciences Humaines et Sociales

MEZIANI Tahar, Maître-assistant en psychologie, (Université de Béjaïa).

MEZOUANI-YAZLI Naïma, Administratrice, chargée des manifestations scientifiques

OUATMANI Settari, Maître de conférences en Histoire (Université de Béjaïa)

SAIDANI Hafid, Informaticien

SLIMANI Karima, Administratrice

YAHIA Tassaàdit, Assistante d'administration

ZAABAR Salim, Maître de conférences en STAPS (Université de Béjaïa).